

Les porteurs du projet



Elyse Energy est une PME industrielle française indépendante, spécialisée dans la production de molécules bas-carbone. Son objectif est de développer, financer, construire et exploiter des usines de production de e-méthanol et de e-biokérosène. L'entreprise a été créée en 2020 à Lyon par deux grandes entreprises familiales françaises, Falkor et Vol-V, spécialisées dans les énergies renouvelables.



RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur tout le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation.

Les ambitions et objectifs

Elyse Energy poursuit trois objectifs qu'elle cherche à atteindre par la réalisation de ses projets.

Accompagner la transition énergétique et la décarbonation de l'économie

Viser la neutralité carbone, donc décarboner tous les usages, même les plus difficiles, et agir dès maintenant avec des solutions adaptées à l'infrastructure en place.

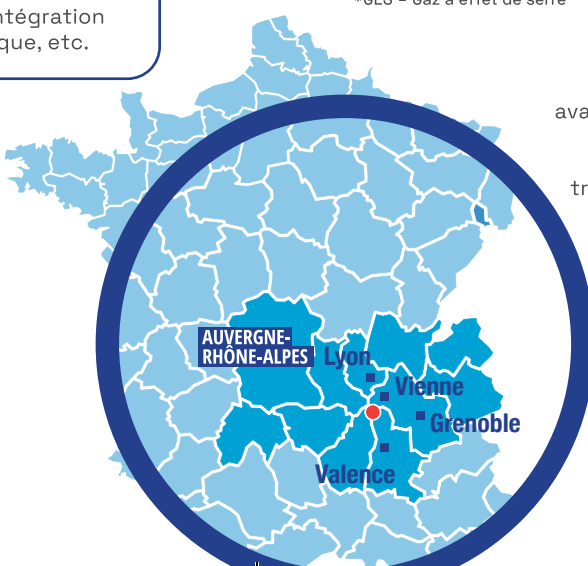
Contribuer à la souveraineté énergétique

Œuvrer à l'indépendance énergétique européenne et française en substituant des carburants ou des matières premières fossiles et importées par une production locale.

Favoriser les synergies industrielle pour minimiser les prélèvements et impacts environnementaux

Optimiser l'efficacité énergétique de ces procédés pour s'inscrire dans une logique circulaire et vertueuse : boucle de refroidissement, récupération de chaleur fatale, intégration thermique, etc.

L'écosystème du projet

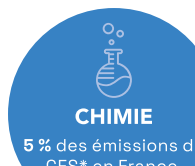


Auvergne-Rhône-Alpes
Lyon
Vienne
Grenoble
Valence

Le e-méthanol présente des avantages en termes de décarbonation pour la chimie, le transport maritime.

Une solution pour décarboner des secteurs à forts enjeux

La production de molécules bas-carbone pour répondre aux enjeux de secteurs difficiles à décarboner



CHIMIE
5 % des émissions de GES* en France.

*GES = Gaz à effet de serre



TRANSPORT MARITIME
2 à 3 % des émissions de GES mondiale.

Pourquoi maintenant ?

- De nombreux projets sont en cours de développement ou en construction en Europe et dans le monde.
- Une opportunité unique de développer une offre de décarbonation pour le territoire et par le territoire.
- Pour se positionner solidement sur ce marché naissant et faire émerger une filière nationale de production, il doit être opérationnel à l'horizon 2027.

Pourquoi ici ?

- La plateforme chimique des Roches-Roussillon a été identifiée comme le site répondant aujourd'hui aux ambitions et besoins de ce projet.
- Le territoire présente des opportunités de synergies importantes en raison des acteurs sur place (captation de CO₂, débouchés industriels, services mutualisés ...).
- Ces opportunités permettraient au projet eM-Rhône de s'inscrire en cohérence et avec une forte valeur ajoutée sur le site mais également sur son territoire.

Si le projet ne voyait pas le jour : le scénario 0



Pour la société Elyse Energy :

- Le projet eM-Rhône est un des projets structurants de l'entreprise, un prérequis indispensable au déploiement de sa stratégie et de son développement.
- L'arrêt du projet à ce jour représenterait une **perte d'investissement estimée entre 15 et 25 millions d'euros.**



Pour le territoire

- L'arrivée d'autres industries SEVESO, sur le foncier du projet, sans garantie d'insertion dans la dynamique territoriale et avec les mêmes opportunités de synergies.
- L'absence de contribution nationale à la décarbonation des secteurs du transport maritime et de l'industrie chimique avec un risque pour la pérennité de leurs activités par manque de matières premières ou de carburants.
- L'absence de contribution à l'attractivité de la plateforme et à la création d'emplois directs et indirects.
- L'absence de retombées fiscales pour les collectivités territoriales.
- Un risque de pérennisation de l'importation de méthanol en lieu et place d'une production locale.
- L'absence de consommation des ressources nécessaires au projet (eau, électricité, ...).



Pour les enjeux nationaux

- La perte d'une opportunité de réindustrialisation et de production locale par des entreprises françaises.
- L'augmentation de la dépendance énergétique française à l'égard d'entreprises étrangères (risque de volatilité des prix fixés par les pays exportateur, réponse aux objectifs réglementaires de décarbonation).
- La recherche de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux des différents secteurs d'activité (chimie verte, transport aérien, transport maritime).

Les alternatives pour développer le projet



L'approvisionnement en eau

Alternative 1 : Recours à l'eau de la masse d'eau souterraine pour 100 % des besoins
Elyse Energy a comme possibilité de satisfaire l'ensemble de ses besoins en eau en le prélevant directement dans cette masse d'eau souterraine, soit l'équivalent de 2,7 millions de m³/an.

Alternative 2 : Recours mixte à l'eau de la nappe souterraine et au recyclage de l'eau rejetée par les industriels de la plateforme

Les rejets en eau des autres industriels de la plateforme offrent la possibilité à Elyse Energy d'envisager un approvisionnement en eau mixte, composée en partie de l'eau de la nappe souterraine à proximité de la plateforme et en partie du recyclage de l'eau issue des rejets des industriels de la plateforme. Cette modalité d'approvisionnement dépend notamment d'accords techniques et commerciaux avec les industriels concernés pour se positionner en aval de leurs unités et recycler l'eau rejetée.



L'approvisionnement et le transport du CO₂

Alternative 1 : Import de CO₂ depuis une source extérieure à la plateforme, par exemple la cimenterie Lafarge du Teil ou autre source extérieure

Elyse Energy et Lafarge France ont signé à l'été 2022 un protocole d'accord (MOU - Memorandum of Understanding) pour participer à la décarbonation de l'industrie française, notamment de l'activité des cimenteries, via la production de e-méthanol. Le groupe Lafarge dispose d'une cimenterie à environ 110 km de la plateforme Les-Roches-Roussillon, source d'émissions de CO₂. Le CO₂ émis par la cimenterie est en partie biogénique (15 %) mais en majorité fossile (85 %). Le CO₂ en provenance de la cimenterie Lafarge pourrait couvrir la quasi-totalité des besoins d'eM-Rhône, soit environ 90%. Des études sont en cours pour évaluer la possibilité de solliciter d'autres sources extérieures d'approvisionnement.

Alternative 2 : Apport de 100 % des besoins en CO₂ depuis la plateforme grâce au volume présent chez les différents industriels

Les industriels présents sur la plateforme Les-Roches-Roussillon, par leurs activités industrielles, émettent du CO₂ en quantité suffisante pour fournir le site de production de e-méthanol d'Elyse Energy. Une partie est d'origine biogénique (8 %) et l'autre partie d'origine fossile (92 %). Le transport du CO₂ se ferait directement via le réseau de canalisation de la plateforme qui devra être enrichi de nouvelles canalisations pour répondre aux besoins d'Elyse Energy.

Alternative 3 : Mix de CO₂ issu de la cimenterie Lafarge et de la plateforme

L'arbitrage sur les sources de CO₂ devra se faire au regard de différents paramètres :

- Il est nécessaire pour Elyse Energy de porter un projet viable d'un point de vue économique mais aussi de trouver un schéma satisfaisant l'ensemble des parties prenantes.
- Le choix de l'alternative sera réalisé en fonction de la faisabilité technique, réglementaire, mais aussi du coût de captage et caractéristiques techniques des sources privilégiées.

En l'absence de contrainte, Elyse Energy aurait la capacité de traiter n'importe quelle source mais le cadre législatif national et européen est complexe et en constante évolution, afin d'assurer la qualité du produit mis sur le marché.



Le transport de l'e-méthanol

il existerait 4 possibilités cumulables :

- Par canalisation** : cette modalité de transport ne concerne que le e-méthanol à destination des acteurs industriels de la plateforme.
- Par train** : la plateforme des Roches-Roussillon est reliée à un réseau ferroviaire de fret existant et en activité. Cela représente un avantage du fait de la présence d'un réseau de transport logistique déjà structuré et opérationnel. Le transport par train représenterait environ 1 430 tonnes de e-méthanol par voyage.
- Par barges** : la plateforme des Roches-Roussillon se trouve à proximité du Rhône et bénéficie d'un réseau de transport fluvial structuré à proximité du site d'eM-Rhône. Cela permettrait de pouvoir acheminer de grandes quantités de e-méthanol, c'est-à-dire, environ 2 200 tonnes par voyage.
- Par camion** : l'acheminement du produit fini par transport routier est une possibilité à part entière.



MA PAROLE A DU POUVOIR

Qu'est-ce que la CNDP ?

La CNDP (Commission Nationale du Débat Public), créée en 1995, est une Autorité Administrative Indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leurs points de vue soient pris en compte avec attention et respect. Son rôle est de faire respecter le droit constitutionnel à l'information et à la participation des publics, et d'assurer la correcte mise en place des procédures de démocratie participative prévues par la loi. Ces procédures permettent l'expression des citoyens sur les projets et les politiques publiques à fort impact socio-économique et environnemental et d'éclairer les décideurs et maîtres d'ouvrage par les contributions et l'expression du grand public.



Valérie DEJOUR



Marion THENET



Jonas FROSSARD

Les garants ont pour rôle de veiller à l'intelligibilité des informations diffusées au public, à la qualité et à la sincérité des débats et enfin à la traçabilité des avis émis. Ils sont tenus à une obligation de neutralité et d'impartialité dans les débats. Ils ne se prononcent donc pas sur l'opportunité ou les caractéristiques du projet. Ils sont joignables par mail :

valerie.dejour@garant-cndp.fr

marion.thenet@garant-cndp.fr

jonas.frossard@garant-cndp.fr

Informez-vous sur le projet



Consultez le dossier de concertation

→ Sur le site internet du projet : em-rhone-concertation.fr

• Au siège de la CC Entre Bièvre et Rhône, 9 Rue du 19 Mars 1962, 38550 Saint-Maurice-l'Exil

• Dans les mairies de Salaise-sur-Sanne (38), Le-Péage-de-Roussillon (38), Sablons (38), Saint-Maurice-l'Exil (38), Vienne (38), Roussillon (38), Serrières (07), Chanas (38), Agnion (38), Ville-sous-Anjou (38)



Déposez votre contribution !

Donnez votre avis & posez votre question :

→ Sur le site du projet : www.em-rhone-concertation.fr

→ Sur le registre des contributions :
• Dans les mairies listées ci-contre.
• Au siège de la CC Entre Bièvre et Rhône

→ Sur la messagerie vocale : 07 57 54 22 93

→ En participant aux événements !

Les temps-forts de la concertation



FORUMS PARTICIPATIFS

18h30 à 21h

- Forum de lancement le 6 décembre 2023
- Forum de clôture le 17 février 2024



CONFERENCE-DEBAT

18h30 à 20h30

- Les enjeux de la ressource en eau - 18 janvier 2024



ATELIERS THEMATIQUES

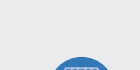
18h30 à 20h30

- Risques et nuisances - 12 décembre 2023
- Raccordement électrique - 21 décembre 2023

Approvisionnement et synergies industrielles - 24 janvier 2024

Intégration paysagère et biodiversité - 31 janvier 2024

Contribution à la dynamique économique territoriale - 8 février 2024



STANDS MOBILES

Marché de Roussillon, le 13 décembre 2023 de 10h à 12h

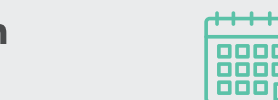
Centre commerciale Green7, le 22 décembre 2023 de 10h à 12h

Plateforme des Roches Roussillon, le 18 janvier 2024 de 12h à 14h

Lycée professionnel de Roussillon, le 25 janvier 2024 de 12h à 14h

Médiathèque de Salaise sur Sanne, le 31 janvier 2024 de 14h à 16h

Marché de Serrières, le 9 février 2024 de 10h à 12h



Les événements auront lieu à

L'Espace KEMIO :
70 Rue des Vêpres, 38550 Le Péage-de-Roussillon

Les forums et la conférence-débat seront retransmis en direct sur internet. Pour les ateliers thématiques et la conférence-débat, l'inscription est obligatoire via le site internet du projet.